

3 avril 2006

Déclaration de franchissements de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

CARRERE GROUP

(Eurolist)

Par courrier du 3 avril 2006, reçu ce jour, la société Schroders Investment Management Limited¹ (31 Gresham Street, Londres EC2V 7QA, Royaume-Uni), agissant pour le compte de clients dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en hausse :

- le 30 novembre 2005, par suite d'une acquisition d'actions, le seuil de 5% du capital de la société CARRERE GROUP et détenir alors, pour le compte desdits clients, 422 993 actions CARRERE GROUP représentant autant de droits de vote, soit 5,01% du capital et 4,70% des droits de vote de cette société² ;
- le 5 janvier 2006, par suite d'une acquisition d'actions, le seuil de 5% des droits de vote de la société CARRERE GROUP et détenir, pour le compte desdits clients, 465 146 actions CARRERE GROUP représentant autant de droits de vote, soit 5,51% du capital et 5,17% des droits de vote de cette société.

¹ Contrôlée par Schroders plc.

² Sur la base d'un capital composé de 8 443 335 actions représentant 9 000 552 droits de vote.